



## [Le 3e salon de la mobilité électrique lance le programme d'installation de bornes](#)

Au fil des décennies, depuis un siècle, il y a eu plusieurs révolutions qui ont marqué la vie de la société française. L'avant-dernière portait sur l'effacement des zones d'ombre interdisant l'arrivée d'Internet, problème résolu à près de 95% en Loir-et-Cher.

L'arrivée de voitures à moteurs électriques va booster la programmation des installations de bornes permettant la recharge de batteries, un peu partout dans le département. Tous les concessionnaires annoncent la mort programmée des moteurs automobiles à base de carburant diesel et tous se tournent vers le moteur électrique. L'autonomie est en cours d'évolution tant chez Renault, avec sa voiture vedette Zoé qu'ailleurs. Mais le coût encore élevé des achats de « caisses » freine les partisans de ce système. Alors, de plus en plus, on s'oriente, comme aux USA et au Canada, il y a plusieurs décennies, vers des locations de longue durée avec la maintenance assurée et assumée par

le loueur. C'est plus sécuritaire, moins contraignant pour le client et moins onéreux.

Toutes ces qualités, et d'autres, ont été mises en relief et promues lors du troisième salon de la mobilité électrique qui vient de se tenir au centre Leclerc de Blois, sous l'égide de nombreux partenaires, dont le Conseil départemental, dans le cadre de son programme Loir-et-Cher 2020 et de son LAB Mobilité électrique ; le Syndicat Intercommunal de distribution d'énergie en Loir-et-Cher (SIDELEC) ; d'Eiffage énergie ; de Renault Warsemann ; de plusieurs concessionnaires automobiles ou même cyclistes ; Enedis ; l'ADEME ou Agence pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie, et, le Centre Leclerc de Blois dont le directeur général s'est converti depuis bien longtemps à la voiture électrique pour lui et ses services.

De plus, des vélos à propulsion électrique et même un triporteur avec un coffre permettant d'effectuer des courses pour une famille complétaient cette exposition qui a duré deux jours au début du mois de septembre. S'y ajoutaient des voitures électriques sans permis et des outils de manutention électriques destinés à l'industrie. C'était du lourd pour cette troisième édition... Par la voix de Bernard Pillefer, vice-président du Conseil départemental et président du SIDELEC, accompagné de son vice-président, Marc Fesneau, et de Jean-Marie Janssens, président de l'association des maires de Loir-et-Cher, il a été annoncé que le SIDELEC allait assurer, dès maintenant, la maîtrise d'ouvrage du déploiement de 100 bornes (1,2 million d'euros dont 50% assumés par l'ADEME) de rechargement en Loir-et-Cher avec fin des implantations en décembre 2017. 70 communes seront concernées, aujourd'hui, avec plusieurs bornes dans les grandes villes et 8 pour la seule ville de Blois, en plus des initiatives privées telles que Leclerc, Leroy Merlin...

Quand on saura qu'en plus de la baisse de pollution, il n'en coûtera que 2 euros en moyenne pour 110 à 170 km (l'hiver est une saison plus dévoreuse...) avec une Zoé Renault et 8 euros pour 500 km en Telsa (La Rolls de ce type de voiture à ce jour avec une autonomie gigantesque) et qu'une voiture électrique ne met en mouvement que 20 pièces, contre 1.200 dans une voiture thermique, on ne pourra que jouer la carte de la voiture électrique...Il vaut mieux être au...courant sur le plan économies financières.

500.000 voitures électriques circulent, à ce jour, dans le Monde et 15.068 véhicules de ce type ont déjà été vendus en France au cours du premier semestre 2016...

*Richard MULSANS*